



Numéro de l'acte	2025-15-DGSMM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025

### QUESTION N° 2025-15

**AFFAIRES SCOLAIRES:** VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ECOLE ELEMENTAIRE JULES LESIEUX

**RAPPORTEUR :** Madame Corinne REANT  
Adjointe au Maire, Affaires Scolaires – Jeunesse

#### Le conseil municipal,

Monsieur Le Directeur de l'Ecole Elémentaire LESIEUX, dans le cadre du projet d'école, sollicite une aide de la ville pour le voyage découverte de 3 jours pour les élèves des classes CE1/CE2 et CE2/CM1.

Celui-ci aura lieu en Baie de Somme du 12 au 14 mars 2025, à 5 Lieu Dieu à BEAUCHAMPS.

#### Après avoir entendu son rapporteur,

**ARTICLE 1 : ALLOUE** un apport financier à l'Ecole Lesieux de 1 155,00€ pour l'ensemble des élèves ayant séjourné.

**ARTICLE 2 : INSCRIT** ces crédits au budget 2025.

#### DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	21
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Fait à ARQUES  
Le 24 février 2025

Le secrétaire de séance,  
Corinne REANT

Le Maire,  
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le 26 FEV. 2025 et publication ou  
notification le 26 FEV. 2025  
Monsieur le Maire

Benoît ROUSSEL